

**CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION : "INFIRMIER(E)" à l'Institut de Formation en Soins
Infirmiers et d'Aides-Soignant(e)s
de CHALETTE-SUR-LOING
(pour la rentrée du 03 SEPTEMBRE 2018)**



Ouverture au public
de 13 h 45 à 16 h 45
du Lundi au Vendredi

EPREUVES D'ADMISSION :

- **Inscriptions aux épreuves** (Écrit et/ou Entretien) :

Période d'inscription : du Lundi 08 Janvier au Mercredi 28 Février 2018

Date de clôture des inscriptions : MERCREDI 28 FEVRIER 2018

(date du cachet de la poste faisant foi)

Le dossier sera déclaré irrecevable dans les cas suivants :

- Si votre envoi n'a pas été suffisamment affranchi (refus de payer les taxes demandées par la Poste) ;
- S'il a été posté après le 28 Février 2018 ;
- S'il s'avère être incomplet à la date limite de dépôt du dossier ou en cas d'anomalie constatée (exemple erreur dans le remplissage du chèque ou omission de la signature, etc.).

Demande du dossier, puis envoi postal des pièces de ce dossier, à l'adresse suivante :

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET D'AIDES-SOIGNANT(E)S

Rue du Château - 45120 CHALETTE-SUR-LOING

Tél. 02 38 95 95 95

(situé derrière la Mairie de Châlette-Sur-Loing)

(L'IFSI est ouvert au public de 13 h 45 à 16 h 45 du Lundi au Vendredi).

- **Déroulement des épreuves :**

**Deux Epreuves d'admissibilité écrites et anonymes (Epreuve écrite + Tests d'aptitude) (1)
ou Examen d'admission (2) ou Une épreuve écrite (étude d'un cas clinique) (3)
MERCREDI 28 MARS 2018 (après-midi)**

(1) pour les candidats titulaires du baccalauréat français, titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat français ou Titulaires d'un titre homologué au minimum au niveau IV ou Titulaires du diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université ou les candidats de classe terminale ou titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique qui justifient, **à la date du début des épreuves (soit le 28 Mars 2018)** de trois ans d'exercice professionnel ou qui justifient d'une expérience professionnelle (ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale) d'une durée de **3 ans** pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, **autres** que les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide médico-psychologique) ou d'une durée de 5 ans pour les autres candidats, et, en outre **ayant été retenus par le jury régional de présélection d'Orléans**, dont la clôture d'inscriptions est le 1er DÉCEMBRE 2017.

(2) pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture.

(3) pour les infirmiers hors Union Européenne

Epreuve orale (entretien) : MAI ET/OU JUIN 2018

(pour les candidats admissibles aux épreuves d'admissibilité ci-dessus et les candidats « PACES »

dans les locaux de :

L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET D'AIDES-SOIGNANT(E)S

Rue du Château - 45120 CHALETTE-SUR-LOING

D'autre part, des réunions d'informations sont organisées pour le public (sans inscription au préalable) les jours suivants, à 15 HEURES, à l'I.F.S.I. de Châlette-Sur-Loing :

- **MERCREDI 10 JANVIER 2018**
- **MERCREDI 07 FEVRIER 2018**

Durée réunion : 2 h environ

Elles vous permettront de découvrir :

- 1 - Les conditions d'admission pour entrer dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers.
- 2 - Le programme des études et les méthodes de travail utilisées dans l'Institut de Formation.
- 3 - La profession d'Infirmier(e) en milieu hospitalier et extra-hospitalier.

Vous serez accueilli(e)s et informé(e)s par les Enseignants et la Directrice. Une visite de l'institut de Formation est possible (accompagnée par les Etudiants).